

Liste des tarifs

Tarif 5 \$ / 15 \$: 5 \$ lorsque les travaux visés totalisent 15 000 \$ ou moins; 15 \$ lorsque les travaux dépassent 15 000 \$. Les cases laissées vides correspondent à des tarifs non indiqués dans ce règlement.

Type	Prix Régie	Notes
Construction bâtiment principal résidentiel	100	
Ajout d'un logement	50	
Construction d'un chalet	100	
Transformation, agrandissement ou rénovation d'un bâtiment principal résidentiel	25	
Construction d'un bâtiment complémentaire résidentiel	50	
Transformation, agrandissement ou rénovation d'un bâtiment complémentaire résidentiel	25	
Construction d'un bâtiment principal non résidentiel	125	1 \$ / 1 000 \$. 125 \$ minimum, 1 000 \$ maximum
Transformation, agrandissement ou rénovation d'un bâtiment principal non résidentiel	30	1 \$ / 1 000 \$. 30 \$ minimum, 1 000 \$ maximum
Construction d'un bâtiment complémentaire non résidentiel	75	1 \$ / 1 000 \$. 75 \$ minimum, 1 000 \$ maximum
Transformation, agrandissement ou rénovation d'un bâtiment complémentaire non résidentiel	30	1 \$ / 1 000 \$. 30 \$ minimum, 1 000 \$ maximum
Construction d'un bâtiment principal agricole (permanent ou temporaire)	125	1 \$ / 1 000 \$. 125 \$ minimum, 1 000 \$ maximum
Construction d'un bâtiment complémentaire agricole	75	1 \$ / 1 000 \$. 75 \$ minimum, 1 000 \$ maximum
Changement d'usage	30	
Déplacement d'un bâtiment principal	30	
Déplacement d'un bâtiment complémentaire	30	
Démolition d'un bâtiment principal	25	Si assujetti au règlement relatif à la démolition : 250 \$ de frais d'étude en plus.
Démolition d'un bâtiment complémentaire	25	
Excavation, déplacement d'humus, remblai ou déblai	25	
Abattage d'arbres et déboisement	10 et 20	10 \$ pour abattage; 20 \$ pour déboisement
Enseigne, affiche, panneau ou réclame	30	
Piscines	30	

Type	Prix Régie	Notes
Raccordement aux égouts et à l'aqueduc		Présentement : 25 \$ pour l'inspection et la localisation des services. Prix Régie : coût réel selon le taux horaire + 15 % de frais administratifs, maximum 1 000 \$/dossier.
Travaux sans permis	50	Facturé dans un délai de 1 an de la constatation
Lotissement	30	Présentement : 10 \$ par emplacement ou lot distinct. Prix Régie : 30 \$ de base + 2 \$ par lot supplémentaire.
Chenil	30	30 \$ pour le permis / 125 \$ annuellement
Modification réglementaire	700	Présentement : 500 \$ pour un immeuble résidentiel de 4 logements ou moins (250 \$ + 250 \$); 750 \$ pour les autres demandes (300 \$ + 450 \$).
Dérogation mineure	500	
PAE (Plan d'aménagement d'ensemble)		
PPCMOI (projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble)	1200	Présentement : 250 \$ d'analyse par l'inspecteur + frais d'urbaniste de 500 \$, 1 000 \$, 1 200 \$, 1 500 \$ ou 2 500 \$ selon le projet.
Roulotte immobilisée	0	
Roulotte saisonnière	0	
Installation septique	30	Présentement : 25 \$ pour le test de percolation et l'inspection.
Captation des eaux souterraines	30	